

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

Le groupe HEXAOM annonce la publication de son document d'enregistrement universel 2020, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 avril 2021, sous le numéro D.21-0407.

Ce document intègre :

- Le rapport financier annuel 2020 ;
- Le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse www.hexaom.fr dans l'espace Investisseurs, rubrique « Informations Financières ».

Des exemplaires du document d'enregistrement universel sont également disponibles sur simple demande par téléphone au 02 33 80 66 66 ou par mail : finances@hexaom.fr

À PROPOS DU GROUPE

Depuis 1919, cinq générations d'une même famille se sont succédé à la direction d'HEXAOM, un Groupe qui anime et fédère un écosystème de 49 marques et filiales aux expertises complémentaires. Une histoire entrepreneuriale et familiale unique marquée par sa stabilité dans un secteur d'activité caractérisé par sa complexité.

Le Groupe, leader sur les marchés de la construction de maisons individuelles, de la rénovation et de l'accession en France, compte à ce jour plus de 10 000 clients par an, plus de 100 000 maisons construites, plus de 75 000 rénovations, plus de 2 100 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 881,8 M€ en 2020.

Le titre HEXAOM est éligible au PEA-PME.

HEXAOM est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B.

Code ISIN : FR 0004159473 - Indices : CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All-Tradable, CAC® All-Share

CONTACTS

HEXAOM

Patrick Vandromme
Président Directeur Général
Tél 02 33 80 66 61
E-mail pvandromme@hexaom.fr

EDIFICE Communication

Axelle Vuillermet
Relations Analystes/Investisseurs/Presse
Tél 07 77 68 62 34
E-mail axelle@edifice-communication.com

Jean-Christophe Godet
Directeur Administratif et Financier
Tél 02 33 80 66 61
E-mail finances@hexaom.fr

hexaom.fr

